

<p style="text-align: center;"><b>COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR DU 7 DECEMBRE 2010</b></p>
--

Présents :

Franck BARBIER  
Chloé BEGLOT suppléante d'Aurore DOLAY  
Alexandrine BEYAERT suppléante de Laurine SOUMIER  
Ghislaine DENISSELLE  
Mathieu DESPALIER  
Sophie DICTUS  
Thomas FLAMENT  
Laure FROISSART  
Cyril GARNIER  
Arnaud HUFTIER  
Philippe JOSPIN  
Bernard KAMINSKI  
Sandrine LEMAITRE  
Sébastien MALAPEL

Excusés :

Jean-Pierre BOGIALLA (Pouvoir à Sandrine LEMAITRE)  
Philippe FREYCHAT (Pouvoir à Franck BARBIER)

---

1° Adoption du compte rendu du conseil d'UFR du 14/09/10

*Le compte rendu du conseil d'UFR du 14/09/10 est adopté à l'unanimité.*

2° Informations générales

F BARBIER fait part des informations suivantes :

- Présentation de la nouvelle équipe de la présidence de l'UVHC,
- La FSMS compte 469 étudiants dont 255 en 1<sup>ère</sup> année. Il précise que cet effectif a diminué en tout début d'année en raison du départ d'une quinzaine d'étudiants vers le Diplôme Préparatoire à l'Enseignement Supérieur qui est une passerelle d'accès pour les étudiants ayant un bac professionnel,
- Présentation de l'organisation du semestre pair,
- Présentation du nouveau visuel du site de la FSMS avec la possibilité de mise en ligne par l'institut d'informations pédagogiques et administratives. A ce titre, il demande aux responsables des associations de transmettre les éléments qu'ils souhaitent mettre en ligne et faire part des événements à mettre en actualité.

### 3° Collecte de la taxe d'apprentissage

G DENISSELLE présente les actions prévues pour la campagne 2011. Il s'agit de l'envoi d'une plaquette remise à jour cette année aux parents des étudiants, aux entreprises mais aussi de sa remise en main propre lors des événements réalisés par les étudiants ou par les enseignants de la FSMS lors des visites de stage.

Un envoi de plaquettes sera fait aux membres du Conseil d'UFR.

### 4° Budget 2011

G DENISSELLE procède à la présentation du budget 2011.

En ce qui concerne les recettes, la dotation de l'état s'élève à 239 120 €. A cette dotation s'ajoutent les recettes propres principalement constituées des frais d'inscription au DU, de la taxe d'apprentissage et de la formation continue qui sont estimées à 31 500 €. Le total des recettes s'élève donc à 270 620 €. Il est à noter que sur le document transmis, ne figure que 258 000 €, le montant global des recettes étant diminué à la source du montant des prestations internes d'un montant de 12 620 €.

En ce qui concerne les dépenses, celles-ci se répartissent entre les dépenses d'investissement dont le montant est calculé sur la base des 60% du montant de plan pluriannuel d'investissement alloué dans les recettes, soit 10 320 €. Une provision de 210 000 € est allouée aux dépenses de personnel qui constituent le poste de dépenses prépondérant. Enfin une somme de 37 680 € est prévue pour les dépenses de fonctionnement.

*Vote du budget 2011*

*Adoption à l'unanimité*

### 5° Demandes de subventions

**Association STAPS VA** : M DESPALIER procède à la présentation des actions entreprises depuis le début de l'année universitaire. Il s'agit principalement des journées d'intégration, de la formation au congrès ANESTAPS d'octobre 2010 et de la participation au conseil d'administration de cette même association

*Vote pour le versement de la deuxième partie de la subvention 2010 de 1 500€*

*Adoption à l'unanimité*

**Evènement « Raismes d'un jour 2011 »** : M DELECOLLE présente l'évènement qui va se dérouler le 24/04/2011. Il s'agit de la 3<sup>ème</sup> édition d'une course d'orientation qui s'effectue en forêt de Raismes. Les étudiants misent sur une participation de 50 équipes de la région valencienne.

Une subvention de 500 € est demandée.

F BARBIER indique que d'autres événements sont en prévision et qu'il serait plus juste de déterminer une répartition des subventions une fois que tous les événements sont présentés.

C BEGLOT pense que le 1<sup>er</sup> projet présenté devrait être favorisé.

F BARBIER préfère suspendre la décision et la reporter à un conseil effectué avant les vacances de février pour étudier une répartition équitable.

## 6° Conventions

P JOSPIN procède à la présentation des conventions.

EPGV : il s'agit de donner une qualification en animation de cours de gymnastique aux étudiants de toutes filières confondues dans le cadre des suppléments aux diplômes. Ce type de démarche a été entrepris l'an dernier en tennis et en basket. Il est prévu qu'il soit repris l'an prochain en tennis de table.

VUC : il s'agit d'une convention de prêt de matériel d'escalade dans le cadre des cours de Master enseignement.

*Vote pour l'adoption des conventions :*

*Adoption à l'unanimité*

## 7° Commissions

F BARBIER présente les différentes commissions de la FSMS : validation d'acquis et orientation.

S MALAPEL demande ce qu'il en est de la commission de discipline.

F BARBIER répond que les différentes infractions commises par les étudiants sont jugées par la commission de discipline qui est centrale à l'université. Chaque cas d'infraction constaté à la FSMS est présenté à cette commission. Les sanctions infligées sont affichées sur le tableau où figure le règlement du contrôle des connaissances.

*Vote pour l'adoption de la composition des commissions :*

*Adoption à l'unanimité*

## 8° Questions diverses

S DICTUS nous informe de la visite de Mme CAOUDER, chargée de mission « vie de l'étudiant » de l'UVHC, à l'Inspection Académique. Elle lui a fait part à cette occasion des très bonnes relations de l'Inspection avec la FSMS dans le cadre de la préprofessionnalisation.

B KAMINSKI indique qu'il va relancer la demande de financement des projets d'évènement tels que Handival et la Nuit du Futsal auprès de Valenciennes Métropole.

F BARBIER indique que M BLAISE sera désormais le représentant de la CAPH au conseil. Il est excusé pour son absence ce soir.

C BEGLOT, suite à une réunion avec l'ANESTAPS évoque le bilan qui doit être fait en ce qui concerne les fiches RNCP des licences STAPS.

La séance est levée à 18 h30.